

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01131 Numéro SIREN : 798 454 153 Nom ou dénomination : SIRLEN
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2020 sous le numéro de dépôt 7913

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/7913

Déposant :

Nom/dénomination : SIRLEN

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 798 454 153

N° gestion : 2014 B 01131



staX

Expert Comptable – Commissaire aux comptes

5, rue Florence Arthaud – 91300 MASSY

SIRLEN S.A.S.

4 Place de l'Europe

Centre Commercial Bercy 2

94220 CHARENTON-LE-PONT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

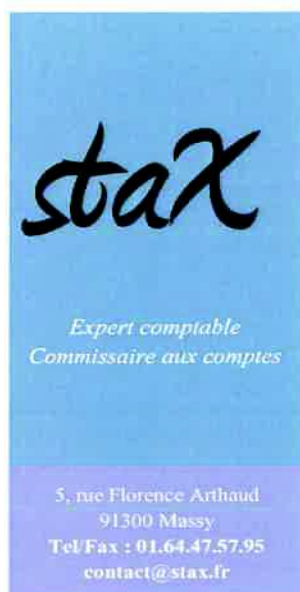
RCS Evry n° 480 581 479 – Capital social de 300.000,00 €

Siège social : 5 rue Florence Arthaud – 91300 MASSY - N° de TVA : FR 81 480 581 4 79

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre sous le numéro 140129240001

Société de Commissariat aux Comptes inscrite près la Cours d'Appel de Paris





SIRLEN S.A.S.
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres de l'Assemblée,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIRLEN S.A.S., relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. . Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 11 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 Décembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.5 de l'annexe des comptes consolidés concernant les impacts de la crise sanitaire liée au COVID 19. Comme indiqué dans la note 1.5 de l'annexe, les comptes ont été arrêtés 11 mai 2020 selon le principe de continuité d'exploitation. A cette date, la direction n'avait pas identifié d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe, notamment au regard des opérations réalisées en devise et, nous nous sommes assurés de leur correcte application.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels, arrêtés le 11 mai 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas



d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Massy le 22 mai 2020

Cyril PREVOT

Commissaire aux comptes





155 – Boulevard Haussmann
F - 75008 PARIS

Tél : +33 (0) 1 56 79 19 19
Fax : +33 (0) 1 56 79 19 10
Site web : www.exafi.com

S.A.S.
SIRLEN

–
Comptes annuels au 31 décembre 2019



EXAFI CONSEIL AUDIT ET EXPERTISE
SARL au capital de 64.787 Euros
155 boulevard Haussmann - 75008 PARIS - RCS Paris 414888594
Société d'expertise comptable inscrite auprès du Tableau de Paris
Société de Commissaires aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Paris



Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	27 200	27 200				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	59 854	40 769	19 085	2,13	18 222	2,76
Autres immobilisations corporelles	617 826	412 594	205 231	22,94	268 944	40,77
Immobilisations en cours	7 189		7 189	0,80		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	47 332		47 332	5,29	46 243	7,01
TOTAL (I)	759 401	480 563	278 838	31,17	333 410	50,54
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	3 581		3 581	0,40	4 775	0,72
Avances & acomptes versés sur commandes					16 232	2,46
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	500		500	0,06	200	0,03
. Organismes sociaux					1 500	0,23
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38 343		38 343	4,29	37 926	5,75
. Autres	434 601		434 601	48,57	201 389	30,53
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	131 251		131 251	14,67	63 939	9,69
Charges constatées d'avance	7 600		7 600	0,85	318	0,05
TOTAL (II)	615 876		615 876	68,83	326 279	49,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 375 277	480 563	894 714	100,00	659 688	100,00

EXAFI Conseil, Audit & Expertise



[Signature]

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	2,24	20 000	3,03
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 000	0,22	2 000	0,30
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	322 147	36,01	159 280	24,14
Résultat de l'exercice	180 376	20,16	162 867	24,69
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	524 524	58,62	344 147	52,17
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	70 432	7,87	9 918	1,50
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 303	27,31	228 784	34,68
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	7 626	0,85	11 416	1,73
. Organismes sociaux	11 287	1,26	9 303	1,41
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 691	1,19	24 274	3,68
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 996	0,33	2 521	0,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			1 566	0,24
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	22 855	2,55	27 759	4,21
TOTAL (IV)	370 190	41,38	315 541	47,83
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	894 714	100,00	659 688	100,00

EXAFI Conseil, Audit & Expertise



[Signature]

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	7 125		7 125	0,53	230	0,02	6 895	N/S	
Production vendue biens									
Production vendue services	1 349 562		1 349 562	99,47	1 388 614	99,98	-39 052	-2,80	
Chiffres d'Affaires Nets	1 356 687		1 356 687	100,00	1 388 844	100,00	-32 157	-2,31	

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					1 500	0,11	-1 500	-100,00
Autres produits	54	0,00	7	0,00			47	671,43
Total des produits d'exploitation (I)	1 356 741	100,00	1 390 351	100,11	-33 610			-2,41
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	20 267	1,49	14 827	1,07	5 440	36,69		
Variation de stock (marchandises)	1 194	0,09	-4 775	-0,33	5 969	125,01		
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes	779 652	57,47	796 140	57,32	-16 488	-2,06		
Impôts, taxes et versements assimilés	36 262	2,67	59 428	4,28	-23 166	-38,97		
Salaires et traitements	109 698	8,09	111 062	8,00	-1 364	-1,22		
Charges sociales	29 784	2,20	35 500	2,56	-5 716	-16,09		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	82 334	6,07	90 043	6,48	-7 709	-8,55		
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges	47 917	3,53	62 678	4,51	-14 761	-23,54		
Total des charges d'exploitation (II)	1 107 108	81,60	1 164 903	83,88	-57 795			-4,95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	249 633	18,40	225 448	16,23	24 185			10,73
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés	2 912	0,21	1 100	0,08	1 812	164,73		
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)	2 912	0,21	1 100	0,08	1 812			164,73
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			655	0,05	-655	-100,00		
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			655	0,05	-655			-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	2 912	0,21	446	0,03	2 466			552,91
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	252 545	18,61	225 894	16,26	26 651			11,80

EXAFI Conseil, Audit & Expertise



[Signature]

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 736	0,13	101	0,01	1 635	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 736	0,13	101	0,01	1 635	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 736	-0,12	-101	-0,00	-1 635	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	70 432	5,19	62 926	4,53	7 506	11,93
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 359 653	100,22	1 391 451	100,19	-31 798	-2,28
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 179 276	86,92	1 228 585	88,46	-49 309	-4,00
RÉSULTAT NET	180 376	13,30	162 867	11,73	17 509	10,75
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	10 390	0,77	58 330	4,20	-47 940	-82,18
Dont Crédit-bail immobilier						



[Signature]

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 894 714,19 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 180 376,37 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société



1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Concessions et droits similaires	<i>de 01 à 05 ans</i>
Matériel industriel	<i>de 03 à 10 ans</i>
Installations générales, agencements, aménagements divers	<i>de 03 à 10 ans</i>
Matériel de bureau et informatique	<i>de 03 à 08 ans</i>
Mobilier	<i>de 05 à 10 ans</i>



[Signature]

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Par ailleurs, l'épidémie de COVID-19, postérieure à l'exercice clos le 31 décembre 2019, n'a pas d'impact sur les comptes annuels présentés ici.

Cet événement a cependant fortement impacté l'activité de la société en 2020. La direction a dû fermer les établissements de la société conformément à l'arrêté du 15 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre. Le Groupe a donc pris des mesures immédiates pour atténuer l'impact économique et protéger sa trésorerie, telles que la réduction de ses dépenses d'exploitation, le report de ses investissements non essentiels et l'ensemble des mesures de sauvegarde de l'activité et des emplois. Dans ce contexte, l'hypothèse de continuité d'exploitation est maintenue.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'autorité des normes comptables N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N° 2018-01 du 20/04/2018

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

La société est intégrée fiscalement par la société :

- GYMSPA SAS, SIREN 450 091 350



4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit*, créat* virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	27 200		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	51 274		8 581
Autres install., agencements, aménagements	573 483		9 669
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 439		1 234
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			7 189
Avances et acomptes			
TOTAL	658 196		26 673
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	46 243		1 089
TOTAL	46 243		1 089
TOTAL GENERAL	731 639		27 762

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			27 200	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			59 854	
Autres install., agencements, aménagements			583 152	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			34 673	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			7 189	
Avances et acomptes				
TOTAL			684 869	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			47 332	
TOTAL			47 332	
TOTAL GENERAL			759 401	



[Signature]

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	27 200			27 200
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	33 051	7 718		40 769
Installations, agencements divers	307 642	73 104		380 746
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30 337	1 512		31 849
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	371 030	82 334		453 363
TOTAL GENERAL	398 230	82 334		480 563

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	7 718				
Installations, agencements divers	73 104				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 512				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	82 334				
TOTAL GENERAL	82 334				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	47 332		47 332
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	38 343	38 343	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	25 891	25 891	
- Divers			
Groupe et associés	408 710	408 710	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	7 600	7 600	
TOTAL GENERAL	528 376	481 044	47 332
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	244 303	244 303		
Personnel et comptes rattachés	7 626	7 626		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 287	11 287		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	10 691	10 691		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 996	2 996		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	70 432	70 432		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	22 855	22 855		
TOTAL GENERAL	370 190	370 190		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				



[Signature]

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 506
Dettes fiscales et sociales	11 459
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	188 965

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	7 600	22 855
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 600	22 855

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	2 000	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	2 000	10,00

Commentaires:



[Signature]

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - CREDIT BAIL MOBILIER**

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine	40 735		40 735
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	12 790		12 790
- Dotations de l'exercice	8 147		8 147
TOTAL	19 798		19 798
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	16 451		16 451
- Exercice	10 390		10 390
TOTAL	26 840		26 840
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	10 390		10 390
- à plus d'un an et cinq au plus	4 332		4 332
- à plus de cinq ans			
TOTAL	14 721		14 721
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus	407		407
- à plus de cinq ans			
TOTAL	407		407
Montant pris en charge dans l'exercice	10 390		10 390



[Signature]

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 520
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 520

Commentaires:

8.3 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		127	127
TOTAL		127	127

Commentaires:

Paramètres de calcul de la provision pour IDR :

Taux d'actualisation : 0,77 %

Age de départ à la retraite : 65 ans

Taux de turn over :

>35 ans = 85 %

<35 ans = 92 %

8.4 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

GYMSPA SAS

1 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE TOUR PB 5

92800 PUTEAUX

SIREN 450 091 350



[Signature]

SIRLEN
Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 4 Place de l'Europe Centre Commercial Bercy2-94220 Charenton-Le-Pont
798 454 153 R.C.S. Créteil

**EXTRAIT DES DECISIONS PRISES PAR
L'ASSOCIE UNIQUE LE 28 MAI 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

.../...

DEUXIEME DECISION :

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice écoulé se soldent par un bénéfice net comptable de 180.376 euros, décide d'affecter intégralement ce résultat au compte « Report à Nouveau ».

L'Associé Unique constate que le solde du compte "Report à Nouveau" de la Société passera d'un solde positif de 322.147 euros à un solde positif de 502.523 euros.

Il est précisé que la réserve légale est pleinement dotée.

.../...

QUATRIEME DECISION :

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, L'Associé Unique constate les distributions des dividendes suivantes au cours des trois exercices précédents, ainsi que le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40% :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2016	0€	0€	0€
31 décembre 2017	0€	0€	0€
31 décembre 2018	0€	0€	0€

Extrait certifié conforme par :

Le Président

Représenté par Pierre-Marie BRECHOIRE

[Signature]





Expert Comptable – Commissaire aux comptes

5, rue Florence Arthaud – 91300 MASSY

SIRLEN S.A.S.

4 Place de l'Europe

Centre Commercial Bercy 2

94220 CHARENTON-LE-PONT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RCS Evry n° 480 581 479 – Capital social de 300.000,00 €

Siège social : 5 rue Florence Arthaud– 91300 MASSY - N° de TVA : FR 81 480 581 4 79

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre sous le numéro 140129240001

Société de Commissariat aux Comptes inscrite près la Cours d'Appel de Paris





SIRLEN S.A.S.
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Fait à Massy, le 22 mai 2020

Cyril PREVOT

Commissaire aux comptes